

DEPARTEMENT DE L'AUBE  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

Délibération certifiée exécutoire  
Reçue par le Représentant de l'Etat le  
20/07/2021

Affichée le 20/07/2021  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général Adjoint

François-Julien DEFERT

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2021**

Date de convocation et d'affichage : 6 juillet 2021

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h56.

**Présents :**

ABEL Jean-Pierre	GATOUILLAT Marcel	ROBLET Bernard
BAGATTIN Mélanie	GESNOT Dany	ROUSSELOT Nicole
BAROIN François	GERARD Fabien	SEBEYRAN Marc
BAUDOUX Bruno	GIRARD Marc	SOMSOS Hervé
BEAUSSIER Jean-Marie	GIRARDIN Olivier	THIENOT Régis
BETTINGER Sylviane	GOUJARD Pascal	THOMAS Christine
BLANCHARD Dominique	GROSJEAN Patrick	VIART Jean-Michel
BLASSON Christian	GUILLAUMET Virginie	VOLHUER Michel
BOUDADI Rachida	GUITTON Jordan	ZAJAC Anna
BRANLE Christian	GULTEKIN Gulcan	
BRET Marc	GUNDALL Philippe	
BURRI Marie-Luce	HANDEL William	
CASTEX Jean-Marie	HELIOT-COURONNE Isabelle	
CAFFET-VIARDOT Gaëlle	HENNEQUIN Virgil	
CHALVET Marie-Ange	HENRI Pascal	
CHAMPAGNE Anicet	HIMEUR Aïcha	
CHAMPAGNE Bernard	HIRTZIG Jack	
CHEVALIER Bertrand	HONORÉ Nicolas	
CHOISELAT Emmanuel	HOUARD Bruno	
CHOMAT Christophe	HUBINOIS Alain	
COCHET Jean-Michel	HUP Carole	
CORNEVIN Jean-Pierre	JOLLIOT Marie-France	
COURTOIS Jean-Christophe	LANDREAT Pascal	
DE VILLEMEREUIL Gérard	LE CORRE Marie	
DA ROCHA Katia	LEBECQ Jérémy	
DAHDOUH Fadi	LEDOUBLE Catherine	
DEHARBE Dominique	LEPRINCE Didier	
DELAITRE Guy	LEROY Marie-Thérèse	
DENIS Valéry	MAGLOIRE Arnaud	
DESROUSSEAU Pascal	MALARMEY Michelle	
DRAGON Jean-Luc	MARTY Rémy	
DRIAT Boris	MEIRHAEGHE Jean-François	
DUCHÊNE Annie	MEIRHAEGHE Sonia	
DUQUESNOY Olivier	MENNETRIER Nicolas	
DUSACQ Maxime	NINOREILLE Francine	
FARINE Bruno	OUADAH Karima	
FINOT Patrick	PAUWELS Cécile	
FLEURET Dominique	POIVEZ Kevin	
FRAENKEL Stéphanie	POTTIER Denis	
FRAPIN David	QUINTART Sylvie	
GACHOWSKI Jacques	RAGUIN Jacky	
GARIGLIO Elisabeth	REHN Yves	
GARNERIN David	RESLINSKI Jean-François	

**Représentés :** BUTAT André par MILESI Franck, GAUTHIER Anne-Sophie par CHATELAIN Edouard, RENOIR Gilles par MONTARON Fabienne, SAUVAGE Philippe par LASNIER Jean, VAN DE ROSTYNE Alain par PAJOT Michel.

**Excusés et ont donné pouvoir :** BACHMANN Jean-Marie à RESLINSKI Jean-François, BAZIN-MALGRAS Valérie à FRAENKEL Stéphanie, BECARD Francis à BAROIN François, BLANCHON David à ZAJAC Anna, BOISSEAU Dominique à LE CORRE Marie, GANTELET Bruno à HELIOT-COURONNE Isabelle, GAURIER Marlène à REHN Yves, GONCALVES José à DEHARBE Dominique, HUMBERT Christophe à DELAITRE Guy, JOUAULT Gervaise à VIART Jean-Michel, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, LANOUX Claudie à QUINTARD Sylvie, LEMELAND Caroline à HONORÉ Nicolas, LEMELLE Flavienne à GUILLAUMET Virginie, LEQUIEN Ombeline à CAFFET Gaëlle, LEYMBERGER Brigitte à GARIGLIO Elisabeth, MONTAGNE Jean-Jacques à GARNERIN David, PETIT Christine à FINOT Patrick, PORTIER-GUENIN Françoise à SEBEYRAN Marc, RICHARD Vincent à LEDOUBLE Catherine, SERRA Frédéric à BAUDOUX Bruno.

**Excusés :** BEURY Loëtitia, BILLET André, BLASCO Thierry, GAURIER Claude, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, MANDELLI François, MARTINOT Bruno, MOSER Alain, NONCIAUX-GRADOS Véronique, RICHARD Sophie, ROUSSEAU Pauline, SAINTON Michel, SIMON Éric.

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance, Jérémy LEBECQ.

<b>DELIBERATION N°08</b>	<b>Convention de partenariat - École du Louvre - Troyes Champagne Métropole - Cycle de cours année universitaire 2021-2022</b>
<b>RAPPORTEUR</b>	<b>Jean-Luc DRAGON</b>

<b>Nombre de membres : 135</b>		<b>Vote</b>			
<b>Présents</b>	<b>Suffrages exprimés</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Non-participation</b>
<b>100</b>	<b>121</b>	<b>121</b>			

**Le Conseil communautaire approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2021**

**CONVENTION DE PARTENARIAT  
ÉCOLE DU LOUVRE - TROYES CHAMPAGNE METROPOLE  
CYCLE DE COURS ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022**

Annexe : Projet de convention Année universitaire 2021-2022

**Exposé :**

Depuis 2004, l'École du Louvre et la Maison du patrimoine collaborent à l'organisation de cycles de conférences thématiques destinés à compléter le contenu des filières de l'enseignement supérieur présentes sur le territoire de Troyes Champagne Métropole. Ils sont ouverts aux étudiants comme au grand public.

Selon les termes du projet de convention de partenariat présenté en annexe 1, l'École du Louvre conçoit le programme des cycles en accord avec la Maison du patrimoine, prend en charge la rémunération et les frais de transports des intervenants, enregistre directement les inscriptions et encaisse les droits d'inscription. La Maison du patrimoine assure, quant à elle, la communication de l'événement, prend en charge les éventuels frais de repas et/ou d'hébergement et assure les conditions d'accueil de ces conférences.

Les conférences ont lieu au sein de l'Auditorium de la Maison du patrimoine, mis à disposition par la commune de Saint-Julien-les-Villas, lequel peut accueillir jusqu'à 300 personnes.

Le nombre minimum d'inscrit est de 60 personnes, mais c'est en moyenne une centaine de participants qui assistent à ces conférences. En 2019, dernière année où les conférences se sont tenues « en physique », 143 personnes ont suivi le cycle de formation.

Pour l'année universitaire 2021-2022, la convention prévoit un cycle intitulé « Une première pierre en béton ! Petite histoire mondiale de l'architecture, de la Belle Époque aux Années Noires », les mercredis soir de 17h30 à 19h, du 17 novembre au 15 décembre 2021, sur 5 séances.

**Décision :**

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'ACCEPTER le principe d'organisation, à la Maison du Patrimoine, du cycle de formation de l'École du Louvre présenté ci-dessus pour l'année universitaire 2021-2022 ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole, ou son représentant, à signer tout acte administratif, juridique et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote